

**La commune de Prêmesques propose aux enfants Prêmesquois âgés de 8 à 15 ans  
1 séjour tout compris de 7 jours dans le Calvados, du jeudi 1er au mercredi 7 août 2019  
« Festival sportif » et « Atout sport » - Voyageur : « UNCMT » - Places limitées**

### La situation géographique et l'hébergement

Situé à 10 km de Caen et 4 km de la mer, le centre de Tailleville offre un cadre sécurisé pour la pratique et la découverte de différents sports, dans un environnement verdoyant et adapté (city-stade, terrains aménagés). L'hébergement se fera dans 2 bâtiments avec des chambres de 3 à 6 personnes. Transport de jour, en train.

### Activités proposées pour les 8/11 ans

- . Pratique et découverte de sports collectifs dans une ambiance ludique avec la mise à disposition d'un city-stade, de terrains aménagés et d'une plaine de jeux
- . Parcours VTT et parcours santé
- . Mini-golf
- . 1 sortie au parc d'attractions « Festyland »
- . 1 après-midi au centre aquatique de Douvres-la-Délicrande
- . 1 séance d'équitation à Saint-Aubin-sur-Mer
- . Camping
- . Sortie plage



### Activités proposées pour les 12/15 ans

- . Pratique et découverte sportives telles que basket, handball, tennis, volley-ball, badminton, ping-pong ou football, dans un esprit ludique et sous forme de mini-tournois
- . Parcours VTT et parcours santé
- . 1 sortie au laser game
- . 1 après-midi au centre aquatique de Douvres-la-Délicrande
- . 1 séance d'équitation à Saint-Aubin-sur-Mer
- . Camping à Thaon
- . Sortie à la mer
- . Grands jeux, veillées.



### Document obligatoire

L'enfant devra apporter un brevet de natation 25 m ou un test anti-panique de natation.

### Le tarif

**La commune participe financièrement à ce séjour en fonction du Quotient Familial.** La somme restant à charge pour la famille inclut les frais d'alimentation, de transport, d'activités et d'hébergement. Le règlement du séjour pourra s'effectuer en 3 fois, comme suit :

Catégorie de QF	Tranche	Participation de la commune	Reste à payer par les familles	1er encaissement en juin	2ème encaissement en juillet	3ème encaissement en août
1	Moins de 370	240.00 €	233.00 €	77.00 €	77.00 €	79.00 €
2	De 370 à 499	200.00 €	273.00 €	91.00 €	91.00 €	91.00 €
3	De 500 à 599	170.00 €	303.00 €	101.00 €	101.00 €	101.00 €
4	De 600 à 799	140.00 €	333.00 €	111.00 €	111.00 €	111.00 €
5	De 800 à 999	110.00 €	363.00 €	121.00 €	121.00 €	121.00 €
6	De 1000 à 1199	90.00 €	383.00 €	127.00 €	127.00 €	129.00 €
7	Plus de 1200	70.00 €	403.00 €	134.00 €	134.00 €	135.00 €

**ATTENTION ! Si paiement par chèque, les 3 chèques seront à déposer en mairie, lors de l'inscription.**

**Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à contacter la mairie, des aides existent !**

**TSVP →**

**Inscription en mairie jusqu'au mardi 7 mai 2019, en fonction des places disponibles**

**UNCMT - 4 avenue du Parc Saint-André - 14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR**

**Tél. : 02 31 46 80 40 - Fax : 02 31 44 79 87**

**Email : [contact@uncmt.fr](mailto:contact@uncmt.fr) - Site internet : [www.uncmt.fr](http://www.uncmt.fr)**